

Créer et développer un organisme de formation en langues africaines

Structurer son offre · Démarche qualité Qualiopi · 35 h

Transmettre une langue africaine, c'est faire vivre une part de lumière culturelle trop souvent laissée dans l'ombre. Cette formation s'adresse à celles et ceux qui souhaitent créer et développer leur propre organisme de formation dans le domaine des langues africaines et de l'interculturalité.

Formation non certifiante.

Durée	35 h · Présentiel (Boissy-Saint-Léger) ou distanciel (LIVE MYYA, min. 7 h synchrone)
Modalités	Présentiel ou distanciel · alternance théorie, études de cas, exercices pratiques
Tarifs	Sur devis (selon modalité et financement)
Délais d'accès	Entrée sous 15 jours ouvrés à réception du dossier complet

Objectifs pédagogiques

- Analyser le marché de la formation en langues africaines et en interculturalité, et positionner son offre.
- Structurer et faire reconnaître son activité : démarches administratives, déclaration d'activité, obligations légales.
- Mettre en œuvre une démarche qualité conforme au référentiel Qualiopi.
- Concevoir un programme de formation adapté à l'oralité.
- Animer des actions de formation, y compris auprès de publics en situation de handicap.
- Définir un plan de développement et de communication pour son offre.

Programme

Module 1 – Analyser le marché (2 h)

- Le marché de la formation en langues africaines et en interculturalité
- Le cadre légal : droits et obligations des organismes de formation
- Choisir sa langue africaine, son positionnement, son programme, ses tarifs

Module 2 – Structurer et faire reconnaître son activité (9 h)

- Checklist des obligations, documents encadrant la formation
- Dossier de déclaration d'activité, bilan pédagogique et financier
- Financements mobilisables, spécificités comptables

Module 3 – Démarche qualité Qualiopi (3 h)



LES LANGUES D'AFRIQUE
3 avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger
France
SIRET : 900 10 7 0 79 00015

- Le cycle de la certification Qualiopi
- Les organismes certificateurs, s'organiser pour l'obtenir

Module 4 – Concevoir un programme de formation (7 h)

- L'apprentissage chez l'adulte, adapté à l'oralité
- Concevoir une action de formation, organiser son déroulé
- Choisir ses supports, évaluer les acquis

Module 5 – Animer les actions de formation (7 h)

- Les qualités du formateur, communication verbale et non verbale
- Outils pédagogiques adaptés à l'oralité, suivi post-formation
- Adapter l'animation à un public en situation de handicap

Module 6 – Développer son offre (7 h)

- Introduction au webmarketing, communication
- Référencement, réseaux sociaux, suivi commercial

Modalités d'évaluation

- Positionnement : entretien préalable.
- Évaluation formative : exercices et cas pratiques par module.
- Évaluation finale : mise en situation sur un projet de création d'organisme.

Public visé

Personnes disposant d'une expertise linguistique ou culturelle africaine souhaitant créer ou structurer leur propre organisme de formation dans ce domaine.

Prérequis

- Justifier d'un domaine d'expertise (linguistique ou interculturel africain) transmissible en formation.
- Avoir un projet de création ou de développement d'une offre de formation.
- Avoir identifié la langue africaine spécifique sur laquelle portera le futur organisme (accompagnement sur une langue à la fois).

Indicateurs de résultats

La Méthode Oral Miroir a été créée en 2025, au sein d'un organisme actif depuis 2021. Plus de 30 bénéficiaires en ont bénéficié depuis sa création, entreprises et particuliers confondus. **Taux de satisfaction : 96,7 % (29 sur 30).** **Taux d'assiduité : aucun abandon à ce jour.** Formations dispensées notamment pour SOGEMAB, BBV, Coallia, EURODIS, Marché frais, Groupe SOS (AGIR 94), ainsi que pour des particuliers.



Les langues

d'AFRIQUE

LES LANGUES D'AFRIQUE
3 avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger
France
SIRET : 900 10 70 79 00015

Ces chiffres portent sur l'ensemble des formations de l'organisme. Les indicateurs propres à cette formation seront communiqués à l'issue de la première session.

Accessibilité (PSH)

LES LANGUES D'AFRIQUE étudie, pour chaque bénéficiaire en situation de handicap, les aménagements possibles (pédagogiques, matériels, organisationnels) en lien avec son référent handicap.

Réfèrent handicap : Daly Gary, Présidente-Fondatrice — 09 88 28 85 65 · info@leslanguesdafrique.com